Vente par Taxe d'Etat, de Propriétés

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
Collecteur d'Etat, District Supérieur.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. A. C. PRESCOTT

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 27 février, 1884.

Etant dans la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

Par vertu d'un ordre de vente à moi adressé par le Collecteur de Taxes d'Etat, pour la Paroisse d'Orléans, en date du 27 février, 1884, j'ai saisi et mis en vente publique, à la porte principale de la Cour Civile de la Paroisse d'Orléans, le Samedi, 5 Juillet, 1884, à midi, les propriétés suivantes, ou tant de chacune qu'il faudra pour payer la somme de $1,000 00 de taxes d'Etat, intérêt et frais dus par A. C. Prescott, pour les années 1878, 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883, savoir :

Un certain lot de terre, contenant 30 pieds de front sur la rue Union, sur 120 pieds de profondeur, situé dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans la Section 1 de la Paroisse d'Orléans, borné au Nord-Est par la rue Union, au Sud-Est par le lot No. 2, au Sud-Ouest par le lot No. 4, et au Nord-Ouest par le lot No. 6, le tout tel que représenté sur un plan de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 15 Juin, 1870, déposé dans l'Etude de Notaire de Jos. Pilié, et ainsi que le tout se trouve actuellement situé, avec les bâtisses et améliorations y érigées, appartenant à A. C. Prescott, et saisi comme sa propriété.

Mise à prix, $1,000 00.

Conditions : Comptant ; et sera payé par l'acheteur tous les frais de cette vente.

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 27 février, 1884.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur.
Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. A. C. PRESCOTT

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 27 février, 1884.

Etant dans la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

Par vertu d'un ordre de vente à moi adressé par le Collecteur de Taxes d'Etat, pour la Paroisse d'Orléans, en date du 27 février, 1884, j'ai saisi et mis en vente publique, à la porte principale de la Cour Civile de la Paroisse d'Orléans, le Samedi, 5 Juillet, 1884, à midi, les propriétés suivantes, ou tant de chacune qu'il faudra pour payer la somme de $1,000 00 de taxes d'Etat, intérêt et frais dus par A. C. Prescott, pour les années 1878, 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883, savoir :

Un certain lot de terre, contenant 30 pieds de front sur la rue Union, sur 120 pieds de profondeur, situé dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans la Section 1 de la Paroisse d'Orléans, borné au Nord-Est par la rue Union, au Sud-Est par le lot No. 2, au Sud-Ouest par le lot No. 4, et au Nord-Ouest par le lot No. 6, le tout tel que représenté sur un plan de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 15 Juin, 1870, déposé dans l'Etude de Notaire de Jos. Pilié, et ainsi que le tout se trouve actuellement situé, avec les bâtisses et améliorations y érigées, appartenant à A. C. Prescott, et saisi comme sa propriété.

Mise à prix, $1,000 00.

Conditions : Comptant ; et sera payé par l'acheteur tous les frais de cette vente.

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 27 février, 1884.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur.
Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. H. E. PERKINS

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 27 février, 1884.

Etant dans la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

Par vertu d'un ordre de vente à moi adressé par le Collecteur de Taxes d'Etat, pour la Paroisse d'Orléans, en date du 27 février, 1884, j'ai saisi et mis en vente publique, à la porte principale de la Cour Civile de la Paroisse d'Orléans, le Samedi, 5 Juillet, 1884, à midi, les propriétés suivantes, ou tant de chacune qu'il faudra pour payer la somme de $1,000 00 de taxes d'Etat, intérêt et frais dus par H. E. Perkins, pour les années 1878, 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883, savoir :

Un certain lot de terre, contenant 30 pieds de front sur la rue Union, sur 120 pieds de profondeur, situé dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans la Section 1 de la Paroisse d'Orléans, borné au Nord-Est par la rue Union, au Sud-Est par le lot No. 2, au Sud-Ouest par le lot No. 4, et au Nord-Ouest par le lot No. 6, le tout tel que représenté sur un plan de Jos. Pilié, arpenteur, en date du 15 Juin, 1870, déposé dans l'Etude de Notaire de Jos. Pilié, et ainsi que le tout se trouve actuellement situé, avec les bâtisses et améliorations y érigées, appartenant à H. E. Perkins